



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 23 MARS 2021 A 19h00**

L'an deux mille vingt et un et le mardi 23 mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL – Jean-Claude PAGNIER - Sonia REBOUL – Gérard ORTUNO – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL – Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM – Pierre CROS – Jenny ADGE-LAGALIE – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT – Fabrice BARBE – Béatrice CECILLON –PINTENO – Jean-Marc DAUGA – André LOPEZ – Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE

POUVOIRS : Emmie CHARAYRON à Laurence GRANIER
Sébastien CHAUZY à André LOPEZ
Véronique PEYROTTE à Sylvain BARONE

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00

I / Nomination du secrétaire de séance : Françoise BARTHELEMY

II/ Séance à huis-clos : la proposition de tenue à huis-clos de la séance est adoptée à l'unanimité compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de la configuration de la salle ne garantissant pas un respect de la distance physique.

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

1. FINANCES – Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021
2. FINANCES – Principe de cessions de matériels, véhicules, biens réformés et en l'état par le biais d'une plateforme de courtage aux enchères en ligne
3. INTERCOMMUNALITE – Conclusion d'une convention de mutualisation avec Sète Agglopôle Méditerranée pour la gestion de la collecte des encombrants
4. INTERCOMMUNALITE – Avis sur le pacte de gouvernance entre Sète Agglopôle Méditerranée et ses communes membres
5. MARCHES PUBLICS - Approbation de la convention de groupement de commandes pour des prestations de télécommunications
6. FESTIVITES – Adhésion à la Fédération des Comités des Fêtes de France et de l'Hérault
7. CULTURE – Adhésion à la Fondation du Patrimoine
8. URBANISME – Cession de la cave coopérative
9. URBANISME – Rétrocession de voirie dans divers quartiers

10. RESSOURCES HUMAINES - Collaborateurs non-titulaires en vacation – Fixation des types de sollicitation et des taux de rémunération

Madame le Maire informe que suite à une communication ce jour de Sète Agglopôle Méditerranée le point n°3 est retiré de l'ordre du jour de la séance. Le projet de convention doit être réexaminé par les services intercommunaux.

IV/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n°2021-01 du 28 janvier 2021 :

DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT - DETR 2021 - DSIL 2021 - REHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Décision n°2021-02 du 28 janvier 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT - DETR 2021 - DSIL 2021 - REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE DES BAUX

Décision n°2021-03 du 28 janvier 2021 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT - DETR 2021 - RESTAURATION DES HALLES HISTORIQUES

Décision n°2021-04 du 05 février 2021 : EFFONDREMENT IMMEUBLE 25 GRAND RUE ET 8 RUE DES HORTS

Décision n°2021-05 du 10 février 2021 : 20POU001 - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS ET GOUTERS A DESTINATION DES RESTAURANTS SCOLAIRES, CENTRE DE LOISIRS ET ATELIERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE POUSSAN

Décision n°2021-06 du 15 février 2021 – ANNULE ET REMPLACE la Décision n°2021-04 : EFFONDREMENT IMMEUBLE 25 GRAND RUE ET 8 RUE DES HORTS

V/ Les rapports :

RAPPORT N°1 : FINANCES – Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires pour 2021

Rapporteur : M. Gérard ORTUNO

Le Conseil municipal prend acte **A LA MAJORITE (7 abstentions : LOPEZ, PEYROTTE, BARONE, GRANIER, BORDENAVE, CHARAYRON, CHAUZY)** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, portant sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette pour l'exercice 2021.

RAPPORT N°2 : FINANCES – Principe de cessions de matériels, véhicules, biens réformés et en l'état par le biais d'une plateforme de courtage aux enchères en ligne **Rapporteur : M. Gérard ORTUNO.**

Le Conseil municipal approuve à **L'UNANIMITE** le principe de vente de biens réformés via la plateforme de courtage aux enchères par internet dénommée « web enchères ».

RAPPORT N°3 : INTERCOMMUNALITE – Conclusion d’une convention de mutualisation avec Sète Agglopôle Méditerranée

RETIRÉ DE L’ORDRE DU JOUR

RAPPORT N°4 : INTERCOMMUNALITE – Avis sur le pacte de gouvernance entre Sète Agglopôle Méditerranée et ses Communes membres

Rapporteur : M. Bruno VANDERMEERSCH

Le Conseil municipal émet à **LA MAJORITE (7 abstentions : LOPEZ, GRANIER BARONE, PEYROTTE, CHARAYRON, BORDENAVE, CHAUZY)** un avis favorable sur le projet de Pacte de Gouvernance entre Sète Agglopôle Méditerranée et ses Communes membres.

RAPPORT N°5 : MARCHES PUBLICS - Approbation de la convention de groupement de commandes pour des prestations de télécommunications

Rapporteur : M. Pierre CROS

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** les termes de la convention constitutive de groupement de commandes publiques entre Sète Agglopôle Méditerranée et les Communes de Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Frontignan, Loupian, Marseillan, Mèze, Mireval, Montbazin, Poussan, Sète, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sète, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mèze et le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT), pour des prestations de télécommunications.

RAPPORT N°6 : FESTIVITES - Adhésion à la Fédération des Comités des Fêtes de France et de l’Hérault

Rapporteur : M. Jean-Claude PAGNIER

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** l’adhésion de la Ville de Poussan à la Fédération des Comités des Fêtes de France et de l’Hérault pour un montant de 90 euros par an

RAPPORT N°7 : CULTURE - Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Rapporteur : M. Michel BERNABEU

Le Conseil municipal adopte **A L’UNANIMITE** l’adhésion de la Ville de Poussan à la Fondation du Patrimoine pour un montant de 300 euros par an.

RAPPORT N°8 : URBANISME – Cession de la cave coopérative

Rapporteur : Mme le Maire

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE (7 contre : LOPEZ, PEYROTTE, BARONE, GRANIER, BORDENAVE, CHARAYRON, CHAUZY)** la cession de la cave coopérative au prix de 1 200 000 euros à la Société d’aménagement GGL.

RAPPORT N°9 : URBANISME – Rétrocession de voirie dans divers quartiers

Rapporteur : M. Henry-Paul BONNEAU

Le Conseil municipal approuve à **L’UNANIMITE** les alignements de parcelles tels que présentés ci-dessous

N° Parcelle	Adresse	Superficie (m2)
BA n° 205	Le chemin neuf II	257

BA n° 210	Le chemin neuf II	225
BC n° 32	Chemin du Terraiët	121
BC n° 138	Avenue de la gare	149
BH n° 60	Che du moulin à vent	88
BH n° 61	Che du moulin à vent	800
BH n° 99	Che du moulin à vent	177
BH n° 103	Che du moulin à vent	161
BH n° 106	Che du moulin à vent	79
BH n° 109	Che du moulin à vent	216
BH N° 111	Che du moulin à vent	143
BH n° 114	Che du moulin à vent	43
BH n° 118	Che du moulin à vent	136
BH n° 124	Che du moulin à vent	273
BH n° 130	Che du moulin à vent	90
BH n° 142	Che du moulin à vent	34
BH n° 580	Che du moulin à vent	204
BH n° 100	Che du moulin à vent	129
BH n° 153	Rue des Tamaris	1 582
BH n° 73	Rue des Horts	58
BH n° 76	Rue des Horts	79
BH n° 82	Rue des Horts	532
BI n° 84	Chemin du Marathon	15
BI n° 111	Rue des Horts	66
BH n° 198	Rue des Horts	319
BH n° 352	Rue des Horts	59
BH n° 395	Rue des Horts	1 017
BH n° 435	Rue des Horts	469
BH n° 478	Rue des Horts	835
BH n° 479	Rue des Horts	805
BH n° 151	Avenue d'Issanka	18
AS n° 26	La Distillerie	130
AS n° 27	La Distillerie	827
AS n° 81	Rue du collège	105
AS N° 82	Rue du collège	15
AS n° 83	Belbezé	30
AS n° 84	Rue du collège	146
AS n° 86	Rue du collège	150
AS n° 88	Rue du collège	13
AS n° 105	Che de la coopérative	76
AS n° 106	Che de la coopérative	76
AS n° 132	Che de la coopérative	92
AS n° 220	Che de la coopérative	27
AS n° 265	Che de la coopérative	36
AS n° 122	Chemin du Cous	20
AS n° 237	Chemin du Cous	50
AS n° 222	Impasse du Cous	2
AS n° 223	Impasse du Cous	20
AS n° 279	Fonginescau	2574
AS n° 290	Fonginescau	628
AS n° 300	Fonginescau	109
AS n° 325	Fonginescau	658
AT n° 85	Rue de la Tramontane	204
AT n° 95	Rue du Mistral	93

AT n° 96	Rue du Mistral	62
AT n° 113	Rue de la Farigoule	64
AT n° 121	Rue Paul Valéry	1625
AT n° 122	Rue paul Valéry	137
AW n° 210	La Malesca	173
AX n° 97	Chemin des Romains	52
AX n° 99	Chemin des Romains	9
BE n° 148	Le village	273
BH n° 185	Chemin des Cresses	40
BI n° 89	Che de la Garenne	132
BI n° 90	Che de la Garenne	97
BI n° 91	Che de la Garenne	17
BI n° 146	Che de la Garenne	404
BI n° 147	Che de la Garenne	606
BI n° 199	Rue des Amandiers	1260
BA n° 223	Rue de la Fontette	378
BI n° 88	Che du Marathon	60
	TOTAL	20 649

**RAPPORT N°10 : RESSOURCES HUMAINES – Collaborateurs non-titulaires en vacation
– Fixation des types de sollicitation et des taux de rémunération**

Rapporteur : Mme Fabienne MICHEL

Le Conseil municipal approuve à L'UNANIMITE le tableau relatif aux types et montants des vacations au sein de la collectivité.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 23h00.

Madame le Maire,


Florence SANCHEZ



La Secrétaire de séance,

Françoise BARTHELEMY



